

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 11 mars 2022

**DÉLIBÉRATION N° CP-2022/03/11-7/04****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220311-lmc100000023436-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 16/03/2022

Réception Préfet : 16/03/2022

Publication RAAD : 16/03/2022

**OBJET :** Solidarité avec l'Ukraine.

Le peuple ukrainien fait face aujourd'hui à une situation tragique.

Afin de témoigner de la solidarité de la Seine-et-Marne vis à vis de la population ukrainienne, il est proposé d'octroyer une subvention de 50 000 € qui sera prélevée sur la ligne affaires internationales.

Cette ligne a vocation à soutenir, à titre exceptionnel, des opérations n'entrant pas dans le champ des dispositifs d'aide existant.

Dans ce cadre, il est proposé d'accorder un soutien d'urgence d'un montant de 50 000 € en faveur de la population ukrainienne

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 5,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 16 décembre 2021, approuvant le budget primitif du Département pour l'année 2022,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : de témoigner de la solidarité de la Seine-et-Marne vis-à-vis des populations touchées par la guerre en Ukraine.

Article 2 : d'accorder une aide d'un montant de 50 000 € à verser auprès du Fonds d'action extérieur des collectivités locales et d'imputer cette aide sur les crédits inscrits sur l'opération « Solidarité avec l'Ukraine », action « Affaires internationales ».

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT qui a donné pouvoir à Mme Daisy LUCZAK  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI qui a donné pouvoir à Mme Véronique VEAU  
Mme Isoline GARREAU  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS qui a donné pouvoir à M. Yann DUBOSC  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne